I. 'ENSEIGNE

du Castor et



de la Botte.

WETHOT

CORDONNIER.

Encoignure des rues Champlain et Sous-le-Fort.

(AU PIED DE L'ESCALIER DE LA BASSE-VILLE.)

Phonneur d'informer le public qu'il est résolu, vu la disette monétaire, à vendre à 25 p. 100 plus bas que l'année dernière. Il aura toujours en mains ce qu'il y a de meilleur et de plus élégant dans la cordonnerie, savoir :
Bottes et demi-bottes en Veau français, anglais et canadien ; Veau français ciré, Prunel, et Drap de toutes coulcurs, Souliers à la Victoria et à l'Albert, Cobourg, Escarpins et Pantoussles à la Wellington etc.

ton, etc.

Bottines et Souliers pour Dames et Enfants en Prunel, Veau ciré, etc., sur patrons nouveaux et

gracieux.

Tout ordre laissé au magasin de E. M. sera exécuté avec ponctualité, et de manière à satisfaire

Tout ordre laisse au magasin de E. M. sera exécute avec ponctuaire, et de manure à sanstaire les plus difficiles, d'habiles ouvriers étant constamment employés par lui.

N. B.—Bottes à la "Réforme Electorale" d'une qualité supérieure. Les personnes qui désirent a'en procurer sont prices dese hâter, car les demandes sont si nombreuses qu'on à peine à y satisfaire. Souliers "Auti-Unionistes," faits à ordre. Bottes à la "L. J. P." d'une durée sans égale; et Souliers au "Mouvement Rétrograde."

Outher 2 inio 1818

Québec, 2 jain 1848.

MARCHE DE SAINT THOMAS.

A Une assemblée du Conseil Municipal du Villa-ge de Montmagny tenue le vingt-trois de Mai dernier, le règlement pour l'établissement d'un marché à denrés dans le village de Montmagny, paroisse de Saint Thomas, Comté de Pislet, fut alors adopté et passé par le Conseil; lequel mar-ché (à compter du quinze du courant) sera ouvert trois fois par semaine scullement, c'est-à-dire tous Une assemblée du Conseil Municipal du Villache (a. compter du quanze du courant) sera ouvert trois fois par semaine seulement, c'est-à-dire tous les MARDI et JEUDI et SAMEDI; s'il arrivait que quelqu'un de ces jours se trouveraient un jour de fête, le marché serait alors ouvert les jours précédents, et se tiendra dans le dit Village de Montmagny sur le terrein en avant de la Halle, et dans la Halle érigée sur icelui.

LOUIS FOURNIER,

Maire.

Village de Montmagny, le 1er juin 1848.

LP Messieurs les Rédacteurs du Canadien, du journal de Quééec, sont priés de vouloir bien insérer dans leur journal, cet avertissement.

AVIS

aux Entrepreneurs de Batisse.

DES Sommissions secont reques an Eurean du soussigné, jusqu'au 2 juin, pour la construction de la maconnerie en pierre on en brique et de la menuiserie, d'une maison sur le marché St. Paul pour M John Orkney.

P. GAUVREAU, Architecte

Faubourg St. Jean, rue d'Aignillon.

Québer, 26 Mai, 1848.



Bureau du Receveur-General,

Montréal, 29 mai 1848.

A VIS est par le présent donné aux porteurs des A DEBENTURES DU GOUVERNEMENT énises dans le mois de décembre dernier, en vertu du Statut Provincial 9, Vie. ch. 62, pour le SOU-LAGEMENT DES INCENDIES DE QUEBEC, et sur lesquelles six mois d'intérêt seront dus le carrière de juin prochain, auven présentant les et sur lesquelles six mois d'intérét seront dus le premier de juin prochain, qu'en présentant les dites débentures au Burcau de la Banque Britannique de l'Amérique du Nord à Québec, sous deux mois de cette date, ils recevront les dit six meis d'intérêt:—Et qu'à feute de ce faire, dans le teraps ci-d ssus fixé, ils devront alors présenter les dites débentures au Bureau du Receveur-Général, à Montréal, par le mismont de loi intérêt. Montréal, pour le paiement de tel intérêt.

L. M. VIGER. Receveur général de S. M.

AVIS AUX ENTREPRENEURS MACONS et MENUISIER

ES Soumissions seront reçues an bureau du soussigné, jusqu'au cinq de juin, rour la construction de la maçonnerie et metatiserie d'une maison à deux étages à faire en la rue St. Vallier pour M. John Lenfestey.

P. GAUVREAU, Architecte. Faubourg St, Jean, rue d'Aiguillon. Québec, 26 mai, 1848.

J. C. OVERELL, No. 52, Rue Saint Jean,

PREND la liberté d'informer ses nombreuses pratiques et le public en général, qu'il a en main un bon assortiment ce

Adarchandises seehes pour la saison.

ont il disposera à une grande réduction dans les prix, pour faire place à son importation du RINTEMPS et de l'ETE, attendu par les premiers arrivages.

1. C. O., a besoin d'un JEUNE HOMME qui a quelque connaissance dans la ligne de march neises sèches. Québec, 21 avril 1848,



BATEAUX-A-VAPEUR

DE LA LIGNE DU

ES bateaux-à-vapeur le QUEBEC et le JOHN L' MUNN, portant la malle, laisseront Quentous les jours pour MONTHEAL, à 5 heurs, P.M. Ils s'arrêteront à Trois-Rivières, au Pont Prançois et Sorel. Passagers de chambre, lb. sur le pont, 5s. J. WILSON

Québec, 26 mai, 1848.

Joseph Petitelere, Notaire, rus Si; Joseph, No. 14, Haute-Ville. Québec, 26 mai 1848.

PETIT TRAITE DE

GRAMMAIRE ANGLAISE

PAR CHS. GOSSELIN.

A vendre chez MM. A. Coté & Cie.; J et O. Crémazie : Fréchette et frère.

. Cours de Botanique,

E soussigne, membre agrègé de la sociéti A Médico-Botanique de Londres donnera UN COURS DE BOTANIQUE durant l'été prechain, à commencer du 15 MAI.

Le cours sera en conformité avec la loi qui régit la pratique de la médecine et qui ex mainten-ut en force.

W. MARSDEN, M. D. F. M. B. S.L. 31 mars 1848.

Dr. Giroux,

APOTHICAIRE.

à transporté son établissement au Mo. 2, Rue Lu Fabrigus. vis-à-vis le magasia de M. Boisseat, Près du Marché de la Haute-Ville, QUEBBU.

NOUVELLE

MIETHODE

POUR APPRENDRE A BIEN LIRE

A VENDRE A L'IMPRIMERIE DE Wm. Cowan, 22, Rue Lamontagne, Québec.

JOSEPH CADOTTE.

Rue St. Pierre, près du Marchi BASSE-VILLE.

MAIT ses plus sincères remerciments au par lice en général pour l'encouragement qu'en a en jusqu'ici, et l'informe respectuentent qu'il aura tonjours constamment en mit. comme ci-de vant.

HARNAIS, BOTTES of SUULIERS FRANCAIS, etc.

Quantité de CUIRS CANADIFNS, les que peaux de Mouton, Veau, à des prix ues mod-rés. POINT DE SECOND PRIX. Québec, 24 décembre, 1847

Imprime et publié par STANISLAS DRAFEAT à Cre., Haute-Ville de Québec, Rus St. P. mille, No .14.